

Le chantier a bel et bien débuté

SÉVAZ • Malgré la persévérance des opposants qui ont notamment lancé une pétition, le casseur de prix Lidl a commencé la construction de son centre logistique cette semaine.



Le futur centre logistique de Lidl occupera une surface de 37 000 m² dans la campagne broyarde. PHOTOMONTAGE

CHANTAL ROULEAU

Une pelleteuse est arrivée sur place la semaine dernière. Les travaux de terrassement ont commencé au début de la semaine. L'ensemble de la construction devrait être terminé au printemps 2015. Les différentes actions menées par les opposants au projet, depuis l'annonce du début des travaux de construction du centre logistique de Lidl à Sévaz, n'ont pas réussi à freiner le géant allemand. Ceux-ci ne perdent pourtant pas espoir.

Ils déposeront demain à la préfecture une pétition, munie hier soir de quelque 275 signatures. «Lidl a un permis sur la base duquel elle peut construire son bâtiment», rappelle le préfet de la Broye fribourgeoise Christophe Chardonnens. «L'autorité doit répondre à la pétition mais peut refuser d'y donner suite. Geler le permis peut avoir de lourdes conséquences pour l'entreprise. Une décision sera prise une fois la pétition déposée.» Lidl confirme être au courant de cette pétition,

mais n'en connaît «ni son contenu, ni sa forme ou son but».

Pour rappel, la société allemande investit 80 millions de francs pour la construction d'un centre logistique dans la Broye. Elle possède un permis de construire depuis 2007 mais celui-ci limite le nombre de mouvements journaliers à 240 camions. Ce nombre n'étant pas assez élevé pour exploiter son centre à pleine capacité, elle a mis à l'enquête une modification demandant la suppression de cette limite. Des oppositions sont toujours pendantes dans cette procédure. Des séances de conciliation doivent avoir lieu cette semaine.

Une pétition et une lettre

Les opposants estiment que Lidl savait depuis le début que la limite n'était pas suffisante et que l'entreprise a obtenu son permis de construire sur la base de chiffres qui étaient faux. «C'est impossible que la société n'ait pas su qu'elle aurait besoin d'un trafic plus important», réagit Pascale Senn Koch,

voisine du futur centre. Lors de la mise à l'enquête de la modification, Lidl assurait que sa croissance dépassait ses attentes et que la modification permettait «d'ajuster le nombre de trajets à son activité».

«Geler le permis peut avoir de lourdes conséquences»

CHRISTOPHE CHARDONNENS

Outre la pétition, les opposants ont envoyé une lettre ouverte au conseiller d'Etat fribourgeois Maurice Ropraz, directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions. Dans celle-ci, ils contestent notamment la validité du permis de construire. «Lidl est en possession, selon mes informations, d'un permis de construire en bonne et due forme, délivré par le préfet», souligne le conseiller d'Etat. «Si les

travaux correspondent à ce permis, la société est en droit de procéder à ceux-ci.»

Maurice Ropraz réfute en outre l'accusation des opposants selon lesquels Lidl aurait reçu une garantie des instances cantonales pour pouvoir construire sans crainte. «Les autorités disent que Lidl prend un risque, mais il y a beaucoup trop d'argent en jeu», argumente Pascale Senn Koch.

«Absolument pas», assure Maurice Ropraz. «Le canton a rendu un préavis sur le permis de construire, puis le préfet a octroyé ce permis. Les services cantonaux ont également rendu un préavis positif aux modifications demandées par Lidl, mais la décision définitive reste réservée en attendant la suite de la procédure.»

Toujours aussi déterminés, les opposants doivent se rencontrer pour discuter de la position à prendre lors des séances de conciliation. Ils décideront également des prochaines actions qui seront entreprises. I

EN BREF

VUIPPENS

Une scootériste percutée

Une scootériste de 16 ans, circulant de Bulle au Bry, a été blessée lundi vers 17 h quand un automobiliste de 71 ans l'a percutée en s'engageant sur la route principale, depuis le parking de l'Hôtel-de-Ville de Vuippens. La jeune fille a été amenée à l'hôpital en ambulance, communique la Police cantonale.

ROMONT

Une scootériste glisse sur le pavé

Une scootériste de 17 ans s'est blessée lundi vers 12 h 45 à Romont, sur l'avenue Gérard-Clerc, communique la Police cantonale fribourgeoise. Elle a perdu la maîtrise de son engin lorsqu'elle a freiné sur un passage pour piétons en pavés. Elle a été amenée à l'hôpital en ambulance.

PAYERNE

Le transport aérien en exercice

PAYERNE Les formations de transport aérien ont commencé lundi leur cours de répétition annuel sur la base aérienne de Payerne. Jusqu'au 1^{er} novembre, six cents militaires effectueront des exercices comprenant des avions de combat, suivant l'horaire régulier, ainsi que des hélicoptères, suivant un plan de vol particulier qui prévoit des vols jusqu'à 22 h certains jours. PK

ORTHOPÉDIE

Un nouveau chirurgien au HIB

BROYE Le Dr Antoine Eudier a intégré le département de chirurgie de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) en tant que médecin-chef depuis le 1^{er} septembre. Spécialisé en chirurgie orthopédique, il bénéficie d'une large expérience dans la chirurgie du membre inférieur et la traumatologie, communique l'hôpital broyard. Français d'origine, il a notamment été chef de clinique à Morges en 2010 puis au CHUV en 2012. Il a obtenu son titre FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie en janvier 2013. Il travaille sur les deux sites du HIB à Payerne et Estavayer-le-Lac. CR

PAYERNE

Une halle rurale authentique au Comptoir broyard

CHANTAL ROULEAU

La halle rurale sera à nouveau de la partie à la 7^e édition du Comptoir broyard cette année avec ses animaux, ses pieds de porc et ses nombreuses animations. Du 15 au 24 novembre, les agriculteurs présenteront leurs activités dans le cadre du grand raout à la route de Grandcour. La halle rurale occupe en tout près de 1000 m², dont 600 m² pour la halle d'exposition, un restaurant de 200 places et une cuisine.

«Nous avons plus de 1000 bénévoles, tous des gens qui travaillent dans le domaine agricole», a assuré hier Philippe Cornamusaz, président du comité d'organisation de la halle rurale, lors d'une conférence de presse au centre forestier de la forêt de Belmont à Russy. «Nous avons la volonté que la halle soit vivante, avec des paysans qui vivent l'agriculture au quotidien.»

Les apiculteurs, l'association des producteurs d'œufs, les entrepreneurs agricoles, le Cochon d'or - qui s'occupe du restaurant - les forestiers, les Landi ainsi que le Cercle international pour la promotion et la création (CIPCRE) animeront la halle. «Il y aura en outre les animaux qui sont soignés et entretenus par un chef d'écurie pendant toute la durée du Comptoir», souligne Philippe Cornamusaz. Les visiteurs pourront ainsi admirer des poneys, une truie et ses petits, des chèvres, des alpagas ainsi que les animaux de la basse-cour.

Le budget de la halle rurale s'élève à environ 90 000 francs. «Notre chiffre d'affaires est de 300 000 francs, principalement grâce au restaurant. Ce dernier nous permet de rentabiliser l'exposition», précise le président du comité d'organisation. I



Les animaux de la ferme seront à nouveau présents au Comptoir broyard cette année. ALAIN WICHT-A